

contact Ingeneria

De: CHAMPY Olivier - DDTM 83/SEMA/BD [olivier.champy@var.gouv.fr]
Envoyé: vendredi 15 juin 2018 08:29
À: contact@ingeneria.fr
Objet: Re: [INTERNET] complétude du dossier de déclaration n° D1703-83-2018-00061

Bonjour,

Le document envoyé est, sauf erreur d'interprétation de ma part, largement insuffisant pour mesurer le respect des AMPG concernant les rubriques 1110 et 1120 de l'article R 214-1 du CE.

J'ai téléphoné ce jour à la mairie de Carcès et demandé que vous preniez attache dès demain avec moi. Un rendez-vous avec votre BE (en copie) paraît nécessaire, je vous propose de nous voir sur Draguignan.

Cordialement,

Olivier CHAMPY
Service de l'Eau et des milieux Aquatiques
DDTM du Var, Bureau de Draguignan
Tel: 04.89.96.43.69
06.71.00.24.66

Le 17/05/2018 à 10:36, > Urbanisme (par Internet) a écrit :

Monsieur,

Veillez trouver en pièce jointe la complétude demandée pour la validation de notre dossier de demande de forage, conformément à l'Arrêté ministériel du 11 septembre 2003 portant application du décret n° 96-102 du 2 février 1996 et fixant les prescriptions générales applicables aux sondage, forage, création de puits ou d'ouvrage souterrain soumis à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement et relevant de la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature annexée au décret n° 93-743 du 29 mars 1993 modifié NOR: DEVE0320170A, Modifié par l'arrêté du 7 août 2006 paru le 24 septembre 2006.

Veillez agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandre BONELLI

Service urbanisme et commande publique
Mairie de Carcès
31, rue Maréchal Foch
83570 Carcès
tél : 04 94 04 50 14 Fax: 04 94 04 35 91